

Traduction:

Du verbe traduire du latin *traducere* qui signifie littéralement «*faire passer*». Le verbe **traduire** fut utilisé pour la première fois en langue française en 1539* et le mot «traduction» une année après soit en 1540, son sens le plus courant est: «faire passer un texte d'une langue à une autre»¹.

Quant à l'usage du mot « traduction » en langue française, il peut signifier:

Action de traduire; résultat de cette action / Fait de citer, d'appeler à comparaître (devant un tribunal...) / Texte, œuvre traduit(e) / Transposition d'un système dans un autre. Transposition d'un art dans un autre / Transposition, représentation de la réalité, Transposition, représentation de la réalité par les arts plastiques / Transposition, représentation de la réalité sur la scène. Représentation graphique / Transposition d'un domaine dans un autre / Expression, manifestation d'un phénomène, Conséquence /

Traduction génétique: «Processus par lequel le message génétique porté par l'acide ribonucléique messager est traduit en une séquence spécifique d'acides aminés lors de la synthèse d'une protéine déterminée»².

Il est à noter que le mot «traduction» dans son propre domaine (transfert et passage linguistique) a deux usages différents à savoir:

- a) L'opération de traduction (acte, activité ou encore processus de traduire),
- b) Le texte/l'œuvre traduit(e) (Produit, résultat),

Le correspondant arabe (ترجمة) désigne, à l'instar du mot français, signifie l'une des deux acceptations ci-dessus ou l'autre, et c'est le contexte qui en détermine le sens (s'il s'agit de l'opération traduisante ou de son produit).

En ce qui concerne la signification du mot arabe "ترجمة" (dont le radical est رجم ou bien ترجم), le dictionnaire «*Lissan Elarab*» d'Ibn Mandhûr nous offre deux significations du mot ترجمان à savoir: *celui qui explique les paroles, et celui qui traduit d'une langue à une autre*³. En effet, le mot "ترجمة" a plusieurs significations en arabe dont: l'explication, l'exégèse, la traduction (l'activité et son résultat), la biographie, concrétisation (de promesse, des paroles)...

Thème:

Exercice qui consiste à traduire en langue étrangère un texte (ou passage) rédigé dans la langue maternelle de l'apprenant.

Version:

* Le dictionnaire du CNRTL cite que le verbe **traduire** fut utilisé dans le sens de « faire passer d'une langue dans une autre » pour la première fois en 1520.

¹- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/traduction/>

²- Pour plus d'exemples, consultez: <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/traduction>

³- ابن منظور: لسان العرب، دار المعارف، القاهرة، د.ت، مادة ر.ج.م.

Exercice qui consiste à traduire en langue maternelle un texte (ou passage) rédigé dans la langue étrangère de l'apprenant.

Langue source (de départ):

La langue source dite aussi langue de départ signifie, comme son nom l'indique, la langue dans laquelle le texte à traduire est rédigé, ou tout simplement la langue de laquelle on traduit. C'est de la même manière qu'on parle de «**texte source**» pour désigner le texte à traduire (dit aussi texte original).

Langue cible (d'arrivée):

La langue cible est la langue à laquelle on traduit, ou bien c'est la langue du produit. C'est de la même manière qu'on parle de «**texte cible**» pour désigner le texte que le traducteur rédige pour rendre le texte de départ dans la langue d'arrivée.

Langue maternelle:

La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère) est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école. Par ailleurs, la langue maternelle est celle qui est parlée par les natifs du pays où la personne habite⁴.

Langues de travail:

Dans le domaine de la traduction professionnelle on désigne par «langues de travail» l'ensemble des langues que le traducteur utilise dans son travail: c'est à dire la (les) langue(s) de laquelle (desquelles) il traduit [appelée(s) langue(s) passive(s)] et la (les) langue(s) vers laquelle (lesquelles) il traduit [appelée(s) langue(s) active(s)]. Il est évident que la langue maternelle figure parmi ses langues de travail.

La langue maternelle n'est pas forcément la langue source (de laquelle on traduit), car un traducteur qui maîtrise trois langues, l'anglais le français et l'arabe, par exemple, et dont l'arabe est la langue maternelle, est en mesure de traduire des textes rédigés en français ou en anglais vers l'arabe et vice versa.

⁴ - <https://lesdefinitions.fr/langue-maternelle>, Cf. Pierre Boutan: Langue(s) maternelle(s): de la mère ou de la patrie? : Dans [Éla. Études de linguistique appliquée 2003/2 \(no 130\)](https://doi.org/10.3917/ela.130.0137), pages 137 à 151.